

SOMMAIRE

Norbert Morin à l'Assemblée nationale.	3
Début des travaux d'agrandissement .	5
Gala mini-stars à Saint-François	7
Des élèves dans le Grand Nord	9
Journal d'un prebytere	10-11
Des élections en juin?.....	13
Internet Haute Vitesse	13
Chronique pastorale	14,17
Les 4 AS Cascades	15
Cercle des fermières	16
Recette des Fermières	18
Comité d'embellissement	19
Voyages de groupe	20
Les Petits Débrouillards	22
Cassy, la bédé	23
Au fil des jours	24
L'Écho municipal	25-43
Les petites annonces	45

*Joyeuses Fête
des Mères!*

**Norbert Morin
à l'Assemblée nationale**

Adieu veau,
vache,
cochon...

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Raynald Laflamme	Secrétaire	259-2659

DIRECTEURS

Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019
Jean-Yves Lamonde	259-2433

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Pierre Cauffopé

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Sylvain Lamonde

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Bernier Imprimeurs, Montmagny

Journal **réalisé**
STF **bénévolement**
communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance	-----	911
CLSC Antoine-Rivard	-----	248-2572
Feu	-----	911
Municipalité	-----	259-7228
Centre anti-poison du Québec	-----	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	-----	1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Un premier «Francisquois» à l'Assemblée nationale

par Raynald Laflamme

Avec l'élection de Norbert Morin au sein du gouvernement libéral de Jean Charest, Saint-François envoie un premier citoyen siéger à l'Assemblée nationale. Sauf erreur ou omission, la population de Saint-François aura dû attendre près de 275 ans pour voir la concrétisation de ce fait. Tout niveau confondu, il revient toutefois à Alain Garant d'avoir été le premier citoyen de Saint-François à être élu député lors de l'élection fédérale de 1980 sous le gouvernement libéral de Pierre-Elliott Trudeau.

Norbert Morin devient le 4^e député de Montmagny-L'Islet, comté créé en 1973. Il succède au député sortant Réal Gauvin (Parti libéral, 1985-2003), à Jacques Leblanc (Parti québécois, 1981-1985) et à Julien Giasson (Parti libéral, 1973-1981). Avant la réunion de ces deux comtés, Julien Giasson fut le dernier député de L'Islet (1970-1973) et Jean-Paul Coutier, celui du comté de Montmagny (Union nationale, 1962-1973).

Avant de solliciter ce mandat auprès des électeurs du comté, Norbert Morin a fait un court passage à la mairie de Saint-François où il a été élu sans opposition

en novembre dernier. Il détenait déjà ce siège depuis seulement avril 2002 après avoir été coopté par ses pairs pour terminer le mandat de son prédécesseur, Jacques Dumas.

Mais c'est à titre de conseiller au siège numéro 2 qu'il a laissé sa plus profonde empreinte en politique municipale, de 1974 à 2002. La municipalisation de l'entretien des chemins d'hiver, la construction de la nouvelle conduite d'eau sur un tronçon de la partie Est du chemin Saint-François, l'assainissement des eaux usées et ses nombreuses implications dans le dossier des loisirs ont marqué son époque.

Emplois disponibles au Baseball Mineur de St-François

Le comité du baseball mineur de St-François est à la recherche d'arbitres (16 ans et plus) ou de marqueurs (13 ans et plus) pour arbitrer ou marquer dans toutes les catégories. C'est un emploi avec rémunération.

Serais-tu prêt à t'impliquer, il y aurait un cours à suivre pour être admissible par la Fédération du Baseball Mineur du Québec.

À l'occasion, si cela t'intéresse, tu serais peut-être appelé à aller arbitrer ou marquer à l'extérieur, si tu possèdes un véhicule. Les frais de déplacement sont remboursés.

Pour de plus amples informations communique avec Normand Lacroix au 259-2478 ou Yvon Rémillard 259-2415.

Yvon Rémillard

Président du Baseball Mineur

MONTMAGNYVW.COM
VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

François Mallard
REPRÉSENTANT

TÉL.: 418 • 248 • 0057

 **Montmagny Volkswagen** FAX: 418 • 248 • 2959

160, boul. Taché Ouest, MONTMAGNY (Québec) G5V 3A5



LE TEMPS DES RÉCOLTES ARRIVENT À GRAND PAS !

Corde à presse

Avez-vous tout ce qu'il vous faut ???

Coop-sile

Passez-nous voir !

Polythène enrobage



Énersile

Nous avons ce qu'il vous faut !

S.C.A. RIVIÈRE-DU-SUD



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



BOUCHERIE *Richard Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com

Placement étudiant dans l'entreprise privée

Comme l'entreprise privée est le plus grand incubateur d'emplois pour les jeunes, le Placement étudiant du Québec communique avec quelques milliers d'entreprises de tous les secteurs d'activité par l'intermédiaire d'associations spécialisées ou de regroupements de gens d'affaires, par les médias, par télémarketing ou par la poste. Le Placement étudiant du Québec possède le plus important fichier de candidatures d'étudiants dans tous les domaines de formation. On y retrouve l'offre de l'étudiant du secondaire, celle du technicien hautement spécialisé ou, encore, celle de l'universitaire détenant des connaissances et de l'expérience dans un domaine précis. C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches 1-800-363-1363 / www.chaudiere-appalaches.gouv.qc.ca

ENTRETIEN MÉNAGER

D

PAQUET

RESIDENTIEL - COMMERCIAL
- INDUSTRIEL -

LAVAGE DE TAPIS
MURS & STORES
DÉCAPAGE & CIRAGE DE PLANCHER
PRODUITS D'ENTRETIEN
ETC...

356, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY (QUEBEC) G0R 3A0
TÉL. : (418) 259-2559 FAX: (418) 259-2342

Assemblée générale annuelle de l'Âge d'Or

Salon

KARO

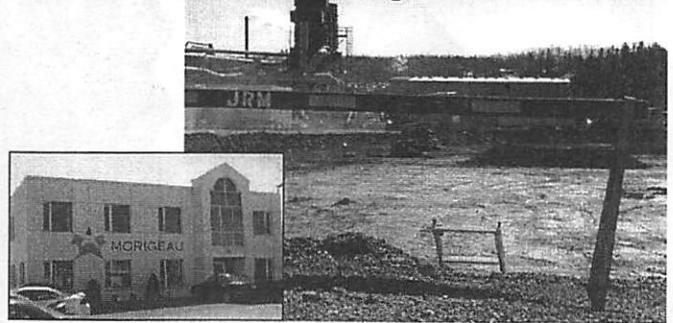
4, rue Boivin, Saint-François
Québec - G0R 3A0
418 - 259-7117

Coiffure
Elle et Lui
Carole Guillemette

Le conseil d'administration du Club de l'Âge d'Or de Saint-François vous invite à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 21 mai 2003 à 13 h 30 au local du Club. Des formulaires de mise en candidature sont disponibles chez M. Philippe Lamonde au 259-2023. Nous souhaitons votre présence à cette assemblée et nous vous en remercions.

La direction

Début des travaux d'agrandissement



L'entreprise Morigeau-Lépine a débuté d'importants travaux d'agrandissement et de modernisation de son usine de Saint-François. Cet investissement de 3 millions\$ permettra de créer 40 emplois. En mars, Morigeau-Lépine a fermé son usine de Joliette. Toute sa production sera donc rapatriée à Saint-François. L'entreprise se spécialise dans la fabrication de meubles haut de gamme pour enfants et adolescents et elle exporte 80% de sa production aux États-Unis. Elle donne présentement de l'emploi à 225 personnes.

RESTAURANT

L'ARRÊT

Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
- Pizza
- Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 50 personnes



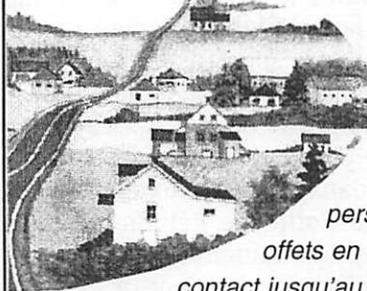


25, de l'Étang, Saint-François
Montmagny (Québec) G0R 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7013
Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**

www.emballageslm.com
fredjean@emballageslm.com

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Tél.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

WWW.MORIGEAU.COM



MORIGEAU • LÉPINE

CHEF DE FILE DANS LE SECTEUR DE
L'AMEUBLEMENT HAUT DE GAMME EN
BOIS POUR ENFANTS ET JUVÉNILES

usine
25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec)
G0R 2G0

Gala mini-stars aux Loisirs St-François

Tu as du talent pour la danse, le chant ou le lipsing? Inscris-toi au Gala mini-stars qui sera présenté au Centre des loisirs le vendredi 27 juin. Pour participer, tu dois être âgé de 15 ans et moins. Seules les 25 premières inscriptions seront acceptées. Des prix seront attribués à tous les participants.

Le gala débutera à 18 heures et sera suivi d'une soirée dansante pour tous: hip hop, dance, disco, country, funky. Le prix d'entrée est de 2\$ par personne et gratuit pour tous les participants. Venez encourager en grand nombre les jeunes participants.

Inscription

Retourne le coupon d'inscription dûment complété à l'une des deux adresses suivantes ou inscris-toi par téléphone. Date limite d'inscription: 1^{er} juin 2003.



Janique Lévesque
3, rue Garant
Saint-François (Qc) G0R 3A0
Tél.: 259-2033



Alexandra Leblanc
1022, chemin Saint-François Ouest
Saint-François (Qc) G0R 3A0
Tél.: 259-2328



COUPON D'INSCRIPTION

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____

Tu seras seul ou en groupe (groupe 4 personnes maximum) Seul Groupe Tél.: _____

Catégorie danse lipsing autres

*Le
printemps
est
enfin
arrivé!*

**Madame
Monique Thomassin,
conseillère minceur certifiée, est
heureuse de vous informer qu'elle opère
désormais sous sa nouvelle bannière.**

(autrefois Centre de Santé Minceur)

BM Clinique
Beauté Minceur

**Toujours avec la même technologie et
le même service personnalisé!**

Préparez-vous à un été en beauté!

Nouvelle gamme de produits naturels

PHYTO

excusifs à Montmagny

Nouvelle cure nettoyante

1 mois à 67,85\$

**De plus, 50% de rabais
sur l'ouverture du dossier**

Contactez-nous:

Clinique Beauté Minceur

4, boulevard Taché Est, bureau 101

Montmagny

418-248-8848

55V 1B7

..... **NOUVEAU**

Notre balance électromagnétique est arrivée!

- définition de votre pourcentage de gras, d'eau et de muscles;
- calcul de votre métabolisme de base;
- obtenez un graphique informatisé de votre silhouette.

(sur rendez-vous seulement)

Des élèves de chez nous dans le Grand Nord



Le vendredi 21 mars, des élèves de Saint-François ont pris l'avion pour le Grand Nord (Kawawachikamach) en vue de participer à une compétition de karaté. Frédérick Boissonneault, 4^e année et Alex Campagna, 6^e année, de l'école La Francolière et Jérôme Blais de 1^{re} secondaire ont bien représenté la municipalité de Saint-François. En effet, ils ont respectivement remporté une deuxième place en kata, une deuxième et une troisième place en combat. Le dimanche 23 mars, nos jeunes athlètes sont revenus très heureux de leur performance avec une médaille en mains. Nous souhaitons que ces jeunes sportifs continuent de s'amuser et de bien représenter ce sport dans notre région. Félicitations à vous trois!



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



No 00-2447

- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 360 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401



Vous vous reconnaissez!

Qui que vous soyez, L'Écho de St-François est maintenant en mesure de répondre à vos besoins.

Que ce soit pour:

- une carte d'affaires
 - une lettre circulaire
 - un dépliant
 - une affiche
- ou plus simplement
- une lettre à écrire
 - un formulaire à remplir
 - une recherche sur Internet
 - et quoi encore...

vous trouverez à L'Écho le service que vous cherchez.

Ce service* est disponible sur les heures de bureau, de 8h30 à 16h30, quatre jours/semaine et le soir sur réservation.

* Tarif horaire très compétitif.

Téléphonez maintenant!
259-2177

JOURNAL D'UN PRESBYTÈRE

Par Daniel Morin

La site allant de l'église au couvent est souvent considéré comme le berceau de la municipalité. Les travaux qui s'y poursuivront dans les prochaines semaines constituent en quelque sorte un nouveau chapitre de son histoire. Afin de parcourir avec vous les chapitres plus anciens, j'ai composé un texte qui prend la forme d'un journal qu'aurait pu écrire le vieux presbytère (la vieille salle paroissiale pour les plus anciens ou le Pavillon Pierre-Laurent-Bédard pour les plus jeunes). Je me suis inspiré du roman *Journal d'un curé de campagne* de Georges Bernanos pour la forme; pour les faits historiques, j'ai consulté la brochure *Le Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud - Un brin d'histoire*. Les textes en italique sont des extraits adaptés du roman de Bernanos. Voici donc la première partie de ce journal, la seconde paraîtra dans *l'Écho* du mois de juin. Bonne lecture.

11 mars 1810

Je suis un presbytère en deuil. Le curé Pierre-Laurent Bédard vient de mourir. C'est lui qui a donné naissance à mon village en choisissant l'emplacement actuel de l'église. Saint-François a été *sa première et dernière paroisse*. Il lui a donné les 57 ans de sa vie sacerdotale, moi je lui dédis ce journal. *Dans ce pays de bois et de pâturages, plantés de pruniers, du haut de mon promontoire, le village m'apparaît tout entier comme ramassé dans le creux de la main.*

Je lui dois aussi l'existence. Depuis 1763 que j'étais son presbytère, mon bon curé Bédard m'a fait l'honneur de mourir sous mon toit. Il m'avait imaginé sous le régime français et je suis né sous le régime

anglais. On dit que mon toit aigu sans débordement et mes ouvertures asymétriques seront un témoignage du régime français.

L'église, ma voisine du côté est, fait aussi partie de son héritage. Il a voulu une maison pour son Dieu avant de se loger déceimment. Débutée en 1754, il ne l'a terminée qu'en 1762 à cause de la guerre de conquête. Il aimait son église et l'a gâtée bien plus que moi. Avec ses économies, il en enjolivait sans cesse l'intérieur. *Chez nous, c'est plutôt la simplicité des moines!*

Ma construction était à peine achevée, que voilà mon jeune curé plein d'énergie lancé dans un autre projet: Faire venir les sœurs de la Congrégation Notre-Dame pour l'éducation des jeunes filles de la paroisse et des alentours. Aventure audacieuse pour lui et les sœurs mais non dénuée de sens puisque le seul couvent sur la rive sud du Saint-Laurent était alors celui de Boucherville.

Toujours est-il, qu'à peine âgé d'un an, j'avais un couvent comme voisin du côté ouest. Les sœurs ont dû me trouver bien beau parce que dix ans plus tard, en 1774, elles l'ont remplacé par un édifice plus grand qui est presque mon jumeau par l'architecture. J'aime voir les couventines et leurs maîtresses en sortir chaque matin pour aller à l'église.

Reposez en paix monsieur Bédard, vous avez bien travaillé.

25 octobre 1866

Aujourd'hui, on a chanté la première messe dans la nouvelle église, exactement là où était celle de monsieur Bédard. Je crois qu'il l'aurait aimée. Ce sera presque une petite cathédrale lorsque son clocher sera terminé. Les paroissiens ont fait appel à un architecte de renom, monsieur François-Xavier Berlinguet. Homme de son temps, il a choisi le style néoclassique qu'il a habilement dépouillé, de sorte que notre nouvelle voisine ne nous fait pas ombrage, au couvent et à moi.

Depuis 1835, on racontait que l'église était devenue trop petite et que la sacristie était fort peu convenable. Il y a quelques années, le clocher avait été renversé par le vent. Toutes ces raisons justifiaient peut-être de construire à neuf. Ce qui me chagrine cependant, c'est que je ne sais pas ce que sont



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
GOR 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

DE CAMPAGNE

devenues la chaire sculptée par monsieur François Baillairgé et la douzaine de statues que monsieur Bédard lui avait commandées ainsi qu'à monsieur Pierre-Noël Levasseur.

8 décembre 1881, fête de l'Immaculée Conception

Il a neigé. Le rocher derrière est tout blanc. À son sommet, le nouvel abri pour le christ en croix apparaît comme un bijou tout neuf. J'aime l'allure gothique de ce petit édicule, ses quatre pignons et ses fenêtres de forme ogivale. Deux jeunes de la paroisse l'ont conçu et construit cette année. L'aîné, Herménégilde, en est l'architecte alors que son frère cadet, Laurent, lui a donné un coup de main. Ces deux jeunes Morin de 22 et 16 ans ont l'avenir devant eux!

Je me souviens, il y a environ 50 ans, lorsqu'on m'a fait l'honneur d'avoir ce christ de François Baillairgé comme voisin du côté nord. Un paroissien en avait fait cadeau à la paroisse. Il l'avait eu de son père qui lui-même l'avait commandé et reçu de l'artiste en 1798. La beauté et la force de ce Christ agonisant m'émeuvent et me calment aussi.

17 août 1884, dimanche de l'Assomption de la Vierge

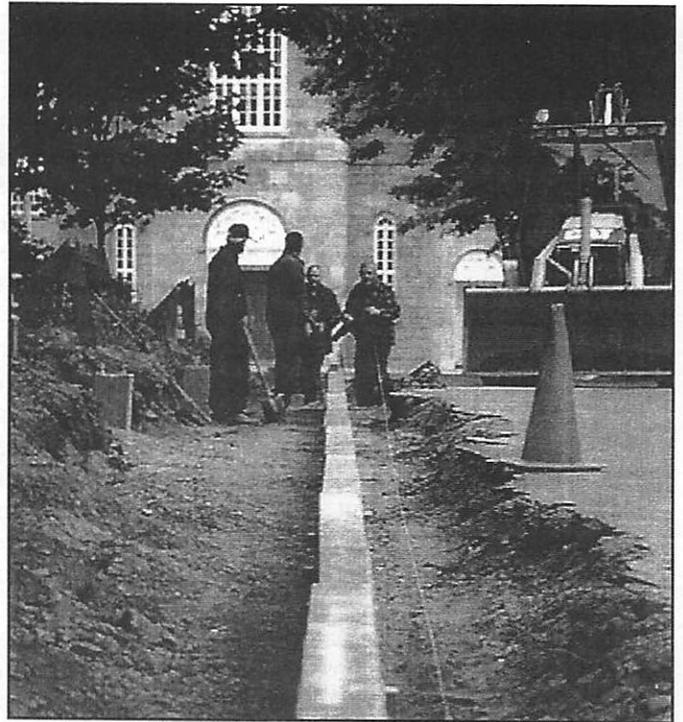
Les paroissiens font la fête après la bénédiction du nouveau couvent, mais mon frère jumeau, lui, n'est plus. Après la vieille église, c'est l'ancien couvent qui a disparu. Il me manquera. C'est vrai qu'il était vieux, peu confortable pour la centaine de femmes et de jeunes filles qui y vivaient. Moi aussi je me fais vieux, et le sort que l'on me réserve m'inquiète.

Malgré tout, le nouveau couvent n'est pas mal. Je le vois d'ici. Par chance que les sœurs l'ont construit un peu en retrait. S'il était resté à côté, son allure imposante m'aurait intimidé. Là où il est, avec sa façade de granit, ses quatre étages, ses deux grandes galeries et son toit avec brisis et terrassons du style Second Empire, c'est comme s'il se mariait au rocher.

Les filles de Marguerite Bourgeoys m'impressionnent par leur audace et leur clairvoyance.

17 novembre 1887

J'avais raison de m'inquiéter sur le sort qui m'attendait. Voilà que mon curé m'a quitté depuis trois semaines pour s'installer tout près, dans le nouveau presbytère qu'il a béni aujourd'hui. Demain, il me cèdera à la corporation municipale. J'ai mal à mes pierres, à ma charpente. J'ai peur que mon toit se mette à pleurer. Qui le consolera? On parle de nouveaux locataires. Qui seront-ils? Aurais-je la patience



Des travaux d'aménagement donneront un nouveau cachet au site institutionnel dont fait partie l'ancien presbytère.

d'entendre des enfants courir sur mes planchers?

De son côté, monsieur le curé semble plutôt fier de l'allure sobre mais élégante que l'architecte, monsieur David Ouellet, a donné à son nouveau presbytère. Autant j'étais jumeau de l'ancien couvent, autant mon nouveau voisin apparaît comme le petit frère du couvent que les sœurs viennent de construire. Ils ont le même style. C'est beau de les voir s'accrocher tous deux à chacune des extrémités du rocher. Mais eux se voient à peine l'un l'autre; cela facilitera peut-être les rapports entre les sœurs et les futurs curés. Ça n'a pas toujours été facile depuis cent ans!

à suivre...

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

Pacte rural de la MRC de Montmagny

Deux ateliers «Visions stratégiques» se dérouleront à Montmagny en août prochain!

Organisées et animées par M. Jean-Louis Proulx, agent de développement rural au CLD de la MRC de Montmagny, ces rencontres de réflexion visent à améliorer et promouvoir le développement des milieux ruraux. Elles découlent des objectifs visés par la Politique nationale de la ruralité adoptée par le Gouvernement du Québec et à l'intérieur de laquelle la MRC de Montmagny a signé un pacte rural en juin 2002.

Sous forme de fantaisies guidées, ces rencontres permettent aux citoyens de visualiser leur municipalité dans le futur et de définir des interventions pour l'amélioration et le développement de leur milieu de vie.

Jusqu'à présent, 10 municipalités de la MRC de Montmagny sur 14 ont vécu les ateliers Visions stratégiques sur l'avenir de leur municipalité et de beaux projets sont à l'étude par les comités locaux qui se sont formés à la suite de ces rencontres.

Les municipalités de Saint-Pierre, Saint-François et Berthier-sur-Mer seront relancées sous peu afin de déterminer une date pour la tenue de ces rencontres.

Pour information, veuillez communiquer avec Jean-Louis Proulx, agent de développement rural au (418) 248-5984.



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

- Mécanique et carrosserie
- Remorquage 24 heures
- Vente d'auto
- Pièces usagées




GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord Saint-Pierre G0R 4B0

TEL.: 418 • 248-1422
FAX: 418 • 248-7074



JEAN MORIN

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service d'urgence
- 24 heures / 7 jours

115, boul. Taché Ouest, Montmagny (Qc) G5V 3A6

(418) 248-0444 (418) 248-0395 ms2controlemont@globetrotter.net



LES CONSTRUCTIONS

JEAN BOUCHER

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Rénovation • Construction

Résidentielle • Commerciale

194, rue Principale Ouest

Berthier-sur-Mer

Licence RBQ
8000-1316-58

Tél. et Fax: 259-2628

la nouvelle

GARANTIE
DES MAISONS
NEUVES
APCHQ

Les Assurances Fontaine

Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2
☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AFI : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

Des élections en juin?

Les électeurs de Saint-François seront à nouveau appelés aux urnes

par Raynald Laflamme

L'élection de Norbert Morin à titre de député de Montmagny-L'Islet ramènera d'ici la fin de l'été les électeurs de Saint-François aux urnes.

Au moment de lire ces lignes, M. Morin aura été assermenté à l'Assemblée nationale. Mais avant de poser ce geste, il s'est rendu déposer auprès du secrétaire-trésorier sa lettre de démission au poste de maire de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

En sa qualité de président d'élection, le secrétaire-trésorier a 30 jours suivant l'avis de la vacance pour arrêter la date de scrutin. Comme la vacance est constatée 12 mois avant la prochaine élection régulière à ce poste, une élection partielle doit se tenir dans les quatre mois suivant l'avis de la vacance. Dans le cas présent, cette partielle devra se tenir avant le long congé de la Fête du travail.

Bien qu'aucune date ne soit encore arrêtée, le secrétaire-trésorier semble privilégier une élection partielle hâtive, soit quelque part en juin avant que ne débute la saison des vacances. Comme cette élection devra se tenir un dimanche, les dates les plus

plausibles demeurent les dimanches 1^{er} et 8 juin. Le 15 est réservé à la Fête des pères et les 22 et 29 juin tombent dans la spirale des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste et de la Fête du Canada.

Y aura-t-il élection au seul poste de maire? Seuls les conseillers actuels sont la clé de cette énigme. Lequel parmi eux démissionnera de son siège pour demander aux citoyens de les représenter à titre de maire. La réponse à cette question devrait nous parvenir rapidement.

Internet Haute Vitesse

Ça viendra à pas de tortue

par Raynald Laflamme

Tous ceux et celles qui ont signé la pétition concernant l'obtention du service Internet Haute Vitesse à Saint-François devront user de patience. Faute de rentabilité, ce n'est pas demain que Telus Québec offrira le service sur le territoire.

Saint-François comme d'autres municipalités en région présente une faible densité de population qui rend non rentable la desserte de ces territoires.

«Le coût actuel de la technologie requise pour offrir ce service limite notre possibilité de l'implanter de façon rentable dans de nouvelles villes de notre territoire qui ont une faible densité de population», explique le directeur régional, M. Jean-Guy Desrosiers.

L'analyse d'autres technologies, le pré-abonnement au service, la négociation de prix à la baisse avec les fournisseurs, un partenariat entre les villes et Telus Québec et l'utilisation potentielle d'un compte de report d'argent actuellement en place avec le CRTC sont au nombre des avenues que l'entreprise explorent actuellement pour contourner le problème.

Telus Québec fait valoir qu'actuellement 64% des clients résidentiels et affaires de son territoire bénéficient du service Haute Vitesse.

«Nous tenons à vous assurer que nous recherchons activement une solution qui nous permettra d'offrir ce service à 36% des clients (...) qui n'y ont pas accès», déclare Telus Québec dans une lettre envoyée à la Municipalité en date du 25 mars.

Telus Québec fera le point dans ce dossier à la fin du 2^e trimestre 2003, c'est-à-dire à la fin juin.

FERME HORTICOLE
Lajoie

- * Conception, réalisation et entretien paysager
- * Centre-jardin
- * Producteur de vivaces et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier Qc G0R 4J0
Tél.: 418 • 884 • 3124

Paysagiste CERTIFIÉ
APRQ
PASSION JARDINS

MAÎTRE PAYSAGISTE

Concours de dessin de la Commission scolaire

Le personnel de l'école La Francolière a primé le dessin de Jean-François Denault, élève de 5^e année, lors d'un concours de dessin placé sous le thème «Mon école».

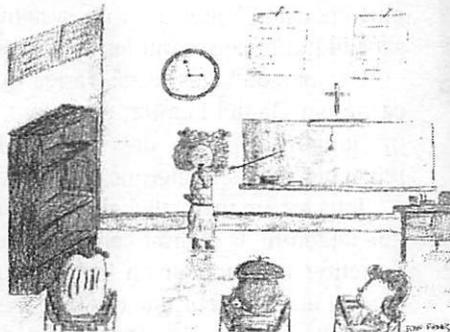
Le concours était initié par la Commission scolaire de la Côte-du-Sud. Le dessin de Jean-François Denault rejoindra ceux sélectionnés dans les autres écoles du territoire et serviront à décorer le Centre administratif de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud situé à Montmagny.

Les lecteurs de *L'Écho de St-François* ont pu découvrir le talent de Jean-François Denault grâce à la publication de la bande dessinée *Cassy* publiée pour la première fois dans nos pages de l'édition d'avril.

Le personnel de La Francolière a fait d'autres heureux en sélectionnant les dessins des élèves suivants:

Maternelle : Mélanie Blais
1^{re} année: Nikyta Gendron
2^e année: Catherine Montminy
3^e année: Valérie Denault
4^e année: Jimmy Blais
5^e année: Jean-François Denault
6^e année: Sabrina Gendron.

Tous ces dessins seront affichés sur la murale «Franco-Fier» de l'école. Félicitations à tous les gagnants.



Une invitation des Fermières

Tous sont conviés à un souper spaghetti le mercredi 14 mai 2003 au Centre des Loisirs de Saint-François. Il y aura une exposition des travaux d'artisanat jeunesse à partir de 15h, suivie du souper à 17h30 au coût de 10\$/adulte, 5\$/étudiant. Les cartes pour le souper sont en vente auprès des membres du conseil d'administration.

Réunion

Notre réunion aura lieu vers 19h30. Une conférence suivra vers 20h15 par madame Annick Gosselin, coordonnatrice de l'Ancre. Le sujet portera sur les maladies mentales: déprime, burn-out, dépression, maladie bipolaire et schizophrénie. Au plaisir de vous rencontrer.

Adhésion

Le paiement de l'abonnement pour l'année 2003-2004 est dû en mai ou juin. L'abonnement: 20\$. Support financier: 1\$. Total: 21\$.

Rose-Anne Laliberté, présidente

Tél.: 259-7524

Élections scolaires 2003

Les personnes qui souhaitent poser leur candidature, dans le cadre des élections scolaires qui auront lieu le 16 novembre 2003, peuvent dès maintenant obtenir une autorisation pour solliciter et recueillir des contributions, effectuer des dépenses ou contracter des emprunts. Cette autorisation est obligatoire et peut être obtenue en adressant une demande

au président d'élection de la commission scolaire où la personne prévoit poser sa candidature. Les futurs candidats disposent ainsi d'une plus grande période de temps pour planifier leurs activités électorales. C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches 1-800-363-1363 / www.chaudiere-appalaches.gouv.qc.ca.

3^e RENCONTRE pour parents qui ont des enfants 6-12 ans

Vous savez que, de plus en plus, la famille doit prendre en charge l'éducation chrétienne de leurs enfants. Pour vous aider à accompagner vos enfants, nous poursuivons nos rencontres concernant l'initiation chrétienne, l'échange de vos expériences et comment vivre vers une plus grande autonomie. La prochaine aura lieu le mercredi 7 mai à 19 h 30 à la sacristie de l'église de Saint-Pierre.

ANNÉE DU ROSAIRE

Le pape Jean-Paul II a déclaré l'année du Rosaire de la Vierge Marie, d'octobre 2002 à octobre 2003. Il dit: «Réciter le Rosaire n'est rien d'autre que contempler avec Marie le visage du Christ. Je désire que, tout au long de l'année, cette prière soit mise en valeur.» La méditation des mystères du Rosaire devient un résumé complet de l'Évangile.

Le mois de mai est consacré à Marie, n'est-ce pas une belle occasion de revaloriser le chapelet! Vous êtes aussi invités à l'enseigner à vos enfants. Si certains parents désirent de l'aide, ne vous gênez pas pour demander.

La récitation du chapelet donne lieu à toutes sortes de formules pour saluer Marie. Lorsqu'il s'agit de la récitation publique du chapelet, il est bon d'avoir une formule qui

fasse l'unanimité. Déjà en 1988, l'assemblée des Évêques du Québec rendait la décision d'utiliser, pour la récitation publique du chapelet, la 2^e personne du singulier comme elle l'est pour la formule officielle du Notre Père. Ainsi, lorsqu'il y a une assemblée qui prie le chapelet, nous devrions dire:

*« Je te salue Marie, pleine de grâce,
le Seigneur est avec toi,
Tu es bénie entre toutes les femmes,
Et Jésus, le fruit de tes entrailles, est béni.
Sainte Marie, Mère de Dieu,
Prie pour nous, pécheurs,
maintenant et à l'heure de notre mort. Amen.*

Toutes les autres formules doivent être retenues pour la récitation privée du chapelet.

VIRAGE DE LA CATÉCHÈSE

Depuis plusieurs années, on a discuté de la catéchèse. Le débat est maintenant clos: la transmission de la foi n'est plus l'affaire de l'école, tant primaire que secondaire, mais une responsabilité des familles et des communautés chrétiennes. Depuis 1982, ce n'est plus aux professeurs de préparer les élèves à la première communion ou à la confirmation mais bien aux parents et à la paroisse d'y veiller.

Voilà une situation qui laisse plus d'un adulte bien démuné. Comment fait-on pour éveiller à la vie spirituelle les jeunes d'aujourd'hui? Quels mots doit-on utiliser? Où trouver les ressources pour nous aider? Plusieurs rencontres, de diverses formes, vous ont été offertes au cours de l'année. Sur Internet, il y a diffusion de ressources qui se consacrent à la catéchèse. Si les jeunes parents ignorent par où commencer, ils pourront trouver quelques pistes de réponses. L'Office de catéchèse du Québec a préparé un site destiné tant aux enfants et aux adolescents qu'aux adultes. Le site Edufoi propose plusieurs activités de découverte et d'approfondissement de la foi: www.edufoi.org Serez-vous curieux et intéressés?

Bon printemps et que la VIE éclate en chacun et chacune de vous!

Votre équipe pastorale

Dîner de fin d'année de l'Âge d'Or

Le dîner de fin des activités du Club de l'Âge d'Or de Saint-François aura lieu le mercredi 28 mai 2003 à midi, au restaurant l'Arrêt-Stop. Réservez avant le 23 mai. Coût: 6\$ pour les membres. Pour information: 259-2668 ou 259-2433.

La direction



Mike!
...mmm miam mmm...
est de retour!

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**
570, Chemin St-François Ouest
Saint-François
259-2447

Riz aux ananas

- 2 c. à soupe d'huile
- 1 gousse d'ail écrasée ou hachée
 - 1 carotte coupée très finement
 - 1/4 de piment vert haché
 - 1/4 de piment rouge haché
- 4 c. à soupe de raisins secs
 - 1/2 tasse de jambon coupé
 - 4 tranches d'ananas coupées en cubes
 - 2 tasses de riz cuit

Frirer dans l'huile, ail, carotte, piment, raisins et jambon pendant 5 minutes.

Ajouter le tout au riz cuit avec ananas et poivre plus 2 c. à table de jus d'ananas.

Servir chaud ou froid.

Du 1^{er} mai au 15 juin

Campagne annuelle de financement de la CROIX-ROUGE

La section de Montmagny de la CROIX-ROUGE a lancé sa campagne annuelle de financement sous la présidence d'honneur de Monsieur Michel Proulx, C.A., associé Raymond Chabot Grant Thornton, et de Madame Louise Carrier, présidente de la campagne de financement.

Par le biais de ses nombreux programmes et cours de prévention, la CROIX-ROUGE accompagne la population d'AquaBambins à Secourisme avancé en passant par Gardiens avertis. Elle assure également une aide immédiate sous forme d'assistance aux victimes d'incendie. En 2002, il y a eu trois interventions à ce niveau dans la MRC de Montmagny.

Pour répondre aux besoins local, national et international, il est essentiel de recueillir des dons. Votre contribution est plus qu'importante pour nous aider à atteindre l'objectif fixé pour la MRC de Montmagny, soit 18 000\$.

Le succès de cette campagne repose sur l'implication de bénévoles qui acceptent de s'associer à cette cause humanitaire. Merci pour leur implication et leur grande générosité.



Le Café du Havre

Bienvenue!

Maintenant Ouvert!

Du Jeudi au Dimanche

Lundi au mercrediouverture dès le 19 mai
Jeudi16h à 22h
Vendredi, samedi et dimanche.....8h à 22h

Hâvre: 259-2953 (8h30-16h30) ou Café 259-2364
120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

Entretien et taille des arbres

Le comité d'embellissement de Saint-François invite la population à assister à la conférence de monsieur Jean Lamontagne, pionnier de l'arboriculture urbaine au Québec et auteur de nombreuses publications. Monsieur

Lamontagne est aussi professeur et consultant en arboriculture.

Monsieur Lamontagne sera parmi nous le dimanche 25 mai au centre des loisirs de Saint-François de 14h00 à 16h30. Il nous parlera de l'entretien et de la taille des arbres.

La conférence se déroulera en deux volets une première partie théorique se tiendra au Centre des loisirs et sera suivie d'une démonstration de taillage à l'extérieur chez Pierre Cauffopé. Venez profiter des conseils de ce réputé arboriculteur qu'est monsieur Lamontagne.

Pierre Cauffopé,
pour le comité d'embellissement de Saint-François



25 mai
14h00
au Centre des loisirs de
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
conférence de monsieur
Jean Lamontagne
arboriculteur réputé
l'entretien et la taille
des arbres
Organisé par le comité d'embellissement de Saint-François

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0



Concours municipal d'embellissement 2003 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Nom: _____

Adresse: _____

_____ Tél.: _____

Catégorie: Résidence

Ferme-Industrie-Commerce

Inscription dans une seule catégorie par adresse civique

Compléter le coupon, le poster ou le déposer au bureau municipal avant le 20 juin 2003



Le Club Motoneige Le Petit Canton désire remercier ses 273 membres pour leur fidélité accordée durant la saison 2002-2003. Nous espérons que vous avez apprécié la qualité de nos sentiers. Merci à Yves Blouin et Dave Lamontagne qui se sont acquittés de cette tâche avec brio. Également, un gros merci à Carole et Pierre Gendron, nos préposés au restaurant et au bar, qui savent accueillir tous les motoneigistes avec joie et bonne humeur. Finalement, à tous les bénévoles qui s'impliquent d'une façon ou d'une autre, soyez par la présente remerciés chaleureusement. Toutes ces personnes nous ont assuré de leur présence l'an prochain!

Info-Loisirs

Les activités du gymnase reprendront en septembre. Prenez note que les activités au gymnase de l'école La Francolière font relâche jusqu'en septembre. Bon été à tous et revenez-nous la saison prochaine.

Voyages de groupe pour l'été

Voici quelques destinations que nous effectuerons cet été. Joignez-vous à nous!

L'Aventure Leclerc 1 journée
jeudi 26 juin Québec

Tournée du Saguenay 3 jours / 2 nuits
25 au 27 juillet

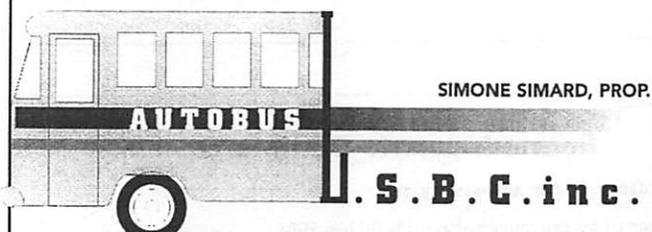
Sur la route des Écossais 1 journée
Cantons de l'Est

Les Rocheuses Canadiennes
17 au 28 août

Pour information, demandez Yvette au 259-7849.

Tél.: 418 • 259 • 7140
Télé.: 418 • 259 • 7140

10, chemin des Prairies Est
Saint-François, Québec
G0R 3A0



SIMONE SIMARD, PROP.

Une fidélité appréciée

Sachez que notre salle est disponible pour toute location durant la période estivale (mariages, fêtes ou autres événements familiaux). Pour réservation: Frédéric Lemieux 884-3512 ou Claude Desnoyers 243-3029.

Aucune confirmation, à cette date, pour la course d'accélération sur pelouse de l'automne mais demeurez à l'affût de tout développement à ce sujet.

Bon été à tous, au revoir et à l'an prochain!



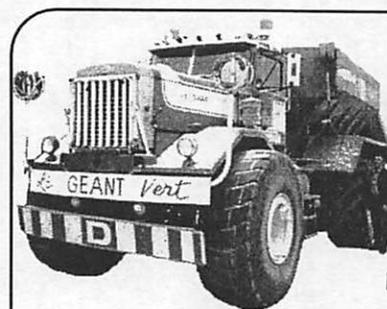
Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

418-243-3408

Ferme
**Porasseny inc. & Saint-François
Montmagny**

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PV.SP.
Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

Un cadeau pour vous

ou à offrir...

Que l'on soit originaire de Cap-Saint-Ignace ou non, ce recueil de vie communautaire devient ouvrage de référence. C'est au cours de l'hiver 2001 qu'un grand courant de fierté a commencé à circuler dans le village. Tout un chacun s'est mis à fouiller parmi ses souvenirs pour y puiser, comme dans un coffre au trésor, des photographies anciennes, riches de témoignages. Ces pièces maîtresses, dispersées sur la table de travail comme autant de morceaux d'une courtepointe à assembler, ont progressivement donné un sens au grand schéma dessiné par une équipe de rêveuses. Ces femmes désiraient achever une œuvre commencée dans un grand souffle d'inspiration.

Pendant ce temps, d'autres fouillaient leurs archives personnelles ou arpentaient les corridors de leur mémoire pour retracer des anecdotes, des témoignages de vie, des coutumes d'époque, des histoires généalogiques. Des amoureux de la plume rédigeaient des textes pour parler de leur famille, de leurs ancêtres. Des paroissiens et paroissiennes ouvraient toutes grandes les portes de leur maison pour raconter le passé avec enthousiasme et éloquence.

La tradition orale représente aussi une richesse inestimable. C'est grâce à elle qu'une grande partie de notre histoire est demeurée vivante alors que nos ancêtres, pressés par des besoins aussi vitaux que ceux de se nourrir et de se protéger du froid, n'avaient pas le temps d'apprendre à écrire. Mais ils avaient la parole, la chanson et, surtout, le goût de vivre. Comme eux, des Capignaciens et des Capignaciennes ont pris la parole. Comme eux, des hommes et des femmes de générations différentes ont accepté de raconter, dans leurs mots, ces événements qui ont un lien avec notre identité collective. Ce sont tous ces témoins qui ont permis de reconstituer l'histoire de chaque secteur de la vie capignacienne pour ainsi construire avec nous le pont de la continuité.

Pour commander votre exemplaire unique,
comprenant 792 pages enrichi de 1950 photographies, reliure cousue-caisse,
au prix seulement de **55 \$**
communiquiez avec :

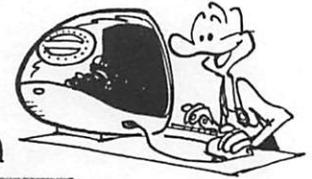
La Plume d'Oie Édition

199, chemin des Pionniers Ouest Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0

Téléphone et télécopieur : **418.246.3643**

Courriel : **info@laplumedoie.com**

LES DÉBROUILLARDS



Grenouille.com

Brain pop

Découvre l'univers de la science, de la santé et de la technologie, grâce à 120 films présentés sous forme de dessins animés. Certains contiennent même des suggestions d'expériences. Attention, tu dois avoir une connexion rapide pour pouvoir apprécier ce contenu.
<http://www.brainpop.com>

Le Clicoscope «Ultrabug»

Tu as la passion du cinéma et rêves de réaliser ton propre film? Voici ta chance. Grâce au clicoscope «Ultrabug», en quelques clics, ton premier film défilera sous tes yeux.
http://onfjeunesse.ca/showcase/index_f.html

Picto

Picto contient une centaine d'images et trois cents animations en format Flash et Gif. Grâce à ces illustrations gratuites, tes travaux scolaires seront super cool!
<http://www.picto.qc.ca/>

Les aventures de Moulinot

Découvre les éoliennes et la force du vent avec Moulinot, un personnage «dans le vent»! Tu peux même fabriquer un simulateur d'éolienne pour jouer avec le vent!
<http://www.windpower.org/fr/kids/>

Créascience

La science te fascine et te passionne? Créascience est le site pour toi. Tu y découvriras une mine de ressources scientifiques sur des domaines variés dont les sciences de la vie, l'astronomie, l'informatique, la technologie et plus encore!
<http://www.perigord.tm.fr/~creasciences/>

Le Lab

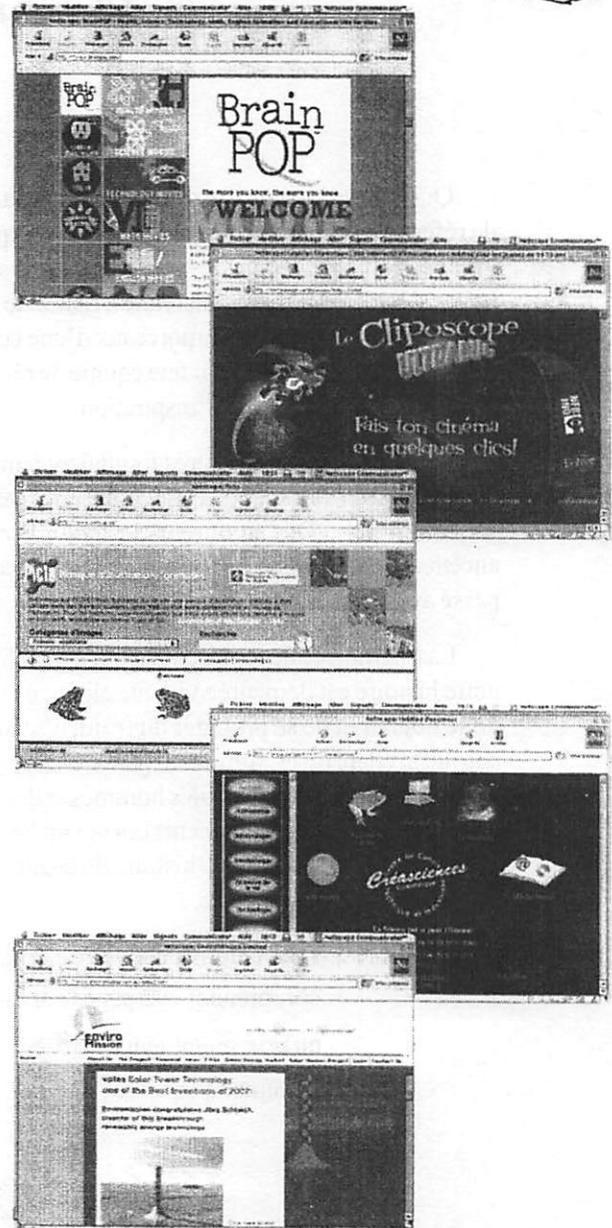
Si tu rêves d'effectuer une mission scientifique, ce site te comblera. Le prof XYZ te donne le droit d'utiliser tout le matériel de son Lab. À toi de jouer!
http://onfjeunesse.ca/lamission/html/fr/labo_fla.php

Enviro mission

Découvre la future Tour solaire qui sera construite en Australie grâce à un vidéo en ligne. Attention, c'est chaud!
<http://www.enviromission.com.au/index1.htm>

Animusique

La musique t'anime? Voici un site divertissant qui te fera découvrir de nouveaux artistes canadiens.
<http://www.animusique.ca/>



Comment les verrues plantaires poussent-elles ?

Une verrue plantaire pousse sur la plante d'un pied. Elle survient parce qu'un microbe s'est infiltré dans la peau. Avant de se manifester, toutefois, l'ennemi peut attendre jusqu'à six mois. Une fois bien incrusté, le microbe force les cellules de la peau à se multiplier. Cela crée une petite bosse: la verrue.

On peut attraper une verrue plantaire en portant les chaussures d'une personne qui a déjà une verrue. Ou en marchant pieds nus dans un endroit fréquenté par cette personne, comme les abords d'une piscine.

Les enfants et les adolescents attrapent davantage de verrues que les adultes. Elles peuvent disparaître d'elles-mêmes après quelques mois. Sinon, consulte un médecin: il peut les brûler, les geler ou les empoisonner.

Un cadeau pour vous

ou à offrir...

Que l'on soit originaire de Cap-Saint-Ignace ou non, ce recueil de vie communautaire devient ouvrage de référence. C'est au cours de l'hiver 2001 qu'un grand courant de fierté a commencé à circuler dans le village. Tout un chacun s'est mis à fouiller parmi ses souvenirs pour y puiser, comme dans un coffre au trésor, des photographies anciennes, riches de témoignages. Ces pièces maîtresses, dispersées sur la table de travail comme autant de morceaux d'une courtepointe à assembler, ont progressivement donné un sens au grand schéma dessiné par une équipe de rêveuses. Ces femmes désiraient achever une œuvre commencée dans un grand souffle d'inspiration.

Pendant ce temps, d'autres fouillaient leurs archives personnelles ou arpentaient les corridors de leur mémoire pour retracer des anecdotes, des témoignages de vie, des coutumes d'époque, des histoires généalogiques. Des amoureux de la plume rédigeaient des textes pour parler de leur famille, de leurs ancêtres. Des paroissiens et paroissiennes ouvraient toutes grandes les portes de leur maison pour raconter le passé avec enthousiasme et éloquence.

La tradition orale représente aussi une richesse inestimable. C'est grâce à elle qu'une grande partie de notre histoire est demeurée vivante alors que nos ancêtres, pressés par des besoins aussi vitaux que ceux de se nourrir et de se protéger du froid, n'avaient pas le temps d'apprendre à écrire. Mais ils avaient la parole, la chanson et, surtout, le goût de vivre. Comme eux, des Capignaciens et des Capignaciennes ont pris la parole. Comme eux, des hommes et des femmes de générations différentes ont accepté de raconter, dans leurs mots, ces événements qui ont un lien avec notre identité collective. Ce sont tous ces témoins qui ont permis de reconstituer l'histoire de chaque secteur de la vie capignacienne pour ainsi construire avec nous le pont de la continuité.

Pour commander votre exemplaire unique,
comprenant 792 pages enrichi de 1950 photographies, reliure cousue-caisse,
au prix seulement de **55 \$**
communiquez avec :

La Plume d'Oie Édition

199, chemin des Pionniers Ouest Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0

Téléphone et télécopieur : **418.246.3643**

Courriel : **info@laplumedoie.com**

LES DÉBROUILLARDS

Grenouille.com



Brain pop

Découvre l'univers de la science, de la santé et de la technologie, grâce à 120 films présentés sous forme de dessins animés. Certains contiennent même des suggestions d'expériences. Attention, tu dois avoir une connexion rapide pour pouvoir apprécier ce contenu.
<http://www.brainpop.com>

Le Clicoscope « Ultrabug »

Tu as la passion du cinéma et rêves de réaliser ton propre film? Voici ta chance. Grâce au clicoscope « Ultrabug », en quelques clics, ton premier film défilera sous tes yeux.
http://onfjeunesse.ca/showcase/index_f.html

Picto

Picto contient une centaine d'images et trois cents animations en format Flash et Gif. Grâce à ces illustrations gratuites, tes travaux scolaires seront super cool!
<http://www.picto.qc.ca/>

Les aventures de Moulinot

Découvre les éoliennes et la force du vent avec Moulinot, un personnage « dans le vent »! Tu peux même fabriquer un simulateur d'éolienne pour jouer avec le vent!
<http://www.windpower.org/fr/kids/>

Créascience

La science te fascine et te passionne? Créascience est le site pour toi. Tu y découvriras une mine de ressources scientifiques sur des domaines variés dont les sciences de la vie, l'astronomie, l'informatique, la technologie et plus encore!
<http://www.perigord.tm.fr/~creasciences/>

Le Lab

Si tu rêves d'effectuer une mission scientifique, ce site te comblera. Le prof XYZ te donne le droit d'utiliser tout le matériel de son Lab. À toi de jouer!
http://onfjeunesse.ca/lamission/html/fr/labo_fla.php

Enviro mission

Découvre la future Tour solaire qui sera construite en Australie grâce à un vidéo en ligne. Attention, c'est chaud!
<http://www.enviromission.com.au/index1.htm>

Animusique

La musique t'anime? Voici un site divertissant qui te fera découvrir de nouveaux artistes canadiens.
<http://www.animusique.ca/>



Comment les verrues plantaires poussent-elles ?

Une verrue plantaire pousse sur la plante d'un pied. Elle survient parce qu'un microbe s'est infiltré dans la peau. Avant de se manifester, toutefois, l'ennemi peut attendre jusqu'à six mois. Une fois bien incrusté, le microbe force les cellules de la peau à se multiplier. Cela crée une petite bosse: la verrue.

On peut attraper une verrue plantaire en portant les chaussures d'une personne qui a déjà une verrue. Ou en marchant pieds nus dans un endroit fréquenté par cette personne, comme les abords d'une piscine.

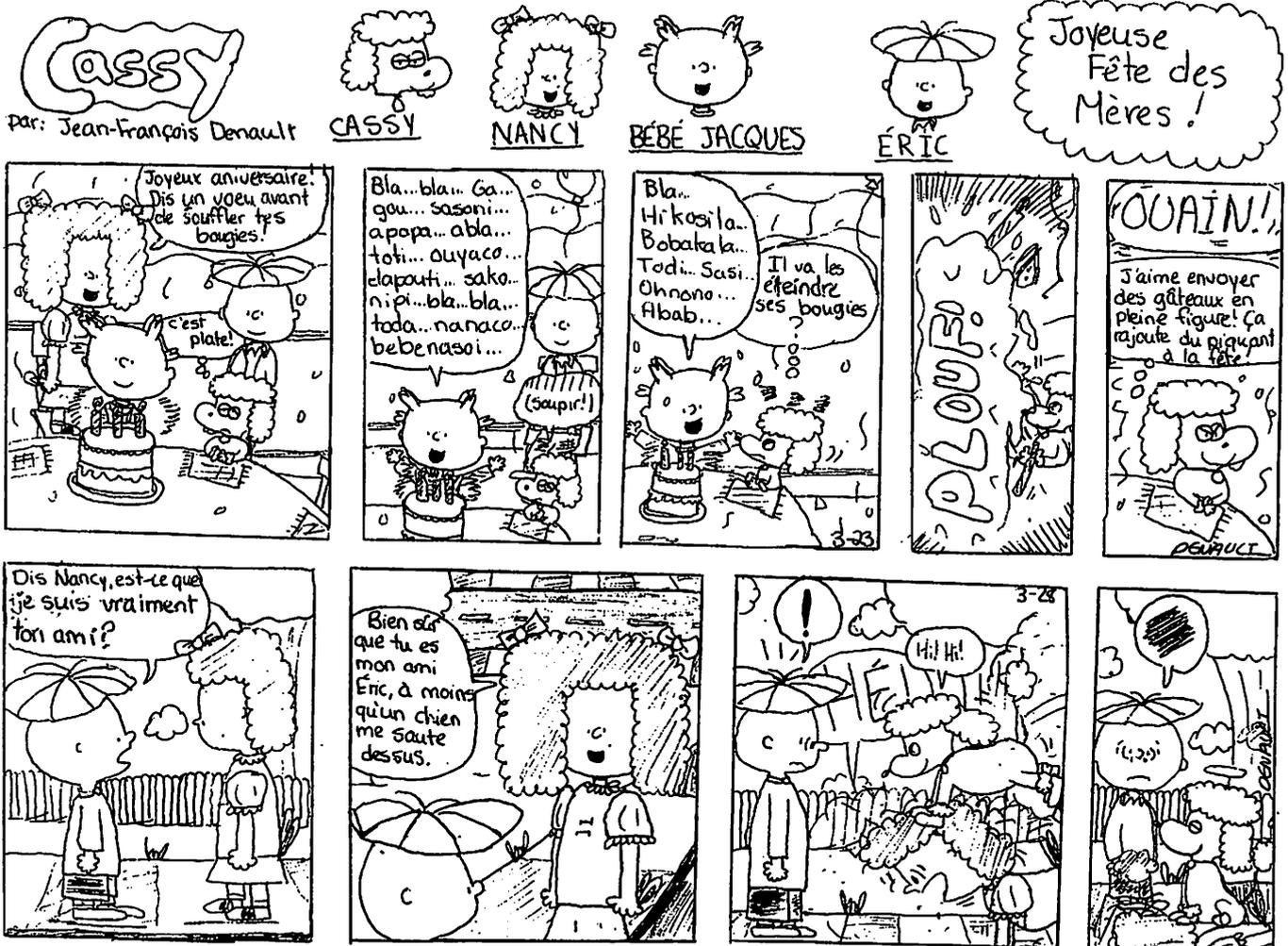
Les enfants et les adolescents attrapent davantage de verrues que les adultes. Elles peuvent disparaître d'elles-mêmes après quelques mois. Sinon, consulte un médecin: il peut les brûler, les geler ou les empoisonner.

Renseignements personnels et signature d'un bail

Au sujet de l'échange de renseignements personnels en vue de la signature d'un bail, la Commission d'accès à l'information estime qu'un locataire doit établir son identité avec son nom, son prénom, son adresse et, s'il y a lieu, sa date de naissance. Ces renseignements personnels fournis avec le consentement du locataire sont amplement suffisants pour vérifier ses habitudes de paiement et son comportement. Le numéro d'assurance sociale, le numéro de permis de conduire ou le numéro de la carte d'assurance maladie ne peuvent être exigés par un propriétaire. C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches 1-800-363-1363 / www.chaudiere-appalaches.gouv.qc.ca

Le premier versement du loyer

Lors de la conclusion du bail, le propriétaire peut exiger d'avance le premier versement de loyer en argent comptant et même en faire une condition de signature du bail. Le propriétaire ne peut cependant exiger davantage comme, par exemple, un dépôt pour obtenir les clés du logement ou pour se garantir contre des dommages qui pourraient être causés par le locataire. Tous les autres mois, le loyer est payable en totalité à la date convenue au bail ou si rien n'est prévu, le premier jour du mois. Un loyer qui n'est pas acquitté le jour convenu est en retard. Après plus de trois semaines de retard, un propriétaire peut s'adresser à la Régie pour obtenir du tribunal une résiliation de bail. C'était une chronique de Communication-Québec en Chaudière-Appalaches 1-800-363-1363 / www.chaudiere-appalaches.gouv.qc.ca



2 MAI 2003

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
C'est le mois de l'environnement!				1 Journée des travailleurs!	2  Bac Bleu	3
4	5 Réunion du Conseil	6	7	8	9 Disco 9-12 ans 19h30 à 22h00 	10
11 <i>Fête des Mères!</i>	12	13 Déjeuner-causerie Tombée du journal 	14	15	16  Bac Bleu	17
18	19 Fête de la reine Fête de Dollard	20  Réunion du Comité d'embellissement	21 Assemblée générale du Club de l'Âge d'Or	22	23 	24
25 Conférence de Jean Lamontagne, arboriculteur réputé 14h00 Centre des loisirs	26 	27 Plantons des arbres!	28 Dernier dîner du Club de l'Âge d'Or	29	30  Bac Bleu	31 



Fleuriste
Demontmagny Inc.

- ✿ FLEURISTE
- ✿ BOUTIQUE DÉCORATION
- ✿ SERRES ET CULTURE-JARDIN

NOUVELLE
ADRESSE →

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

248-0117 / 1-800-463-0117

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 7 avril 2003, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire suppléant, messieurs Yves Laflamme, Rénaud Roy, Auguste Boulet et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire suppléant.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire suppléant.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
LUNDI 7 AVRIL 2003**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 avril 2003 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 avril 2003 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES D'AVRIL 2003

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Claude Morin, remb. frais déplacement	108,40
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement	84,00
Pagenet du Canada, service téléavertisseur	314,19
Ultra Dépanneur St-François, essence	78,54
Les Loisirs St-François Montmagny, contribution municipale.	10 000,00
Hydro-Québec, électricité	565,49
Claude Morin, remb. frais déplacement	74,80

Régie Intermunicipale l'Islet-Montmagny	
quote-part 2003, 2 ^e versement	1 248,62
Telus Québec, service bureau, Internet, garage	417,90
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement	71,60
Claude Morin, remb. frais déplacement	52,40
Hydro-Québec, électricité	973,90
Municipalité St-Pierre,	
solde dû (projet eau potable) après vérification comptable	44 215,21
Comptoir d'entraide, 2 poches de linge	12,00
Telus Québec, service sans frais	2,01
ADMQ, formation inspecteur agraire	149,53
Lettrage D.C., 1 pancarte (Aliments Trigone)	100,00
Claude Morin, remb. frais déplacement	110,00
Hydro-Québec, électricité :	
M. Paroisse	1190,78
Bi-énergie	42,36
Poste chloration	746,05
Pav. Bédard	63,82
Concierge log. 536	327,70
	2 370,71
Société canadienne des postes, envoi journal <i>l'Écho</i>	64,60
MRC, 1 ^{er} versement quote-part	22 390,67
Ministre du Revenu du Québec, remise mars 2003	5 533,11
Revenu Canada, remise mars 2003	3 273,56
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges mars	1 071,61
Les Concassés du Cap, enlèvement vidanges mars	3 741,19
CARRA, remise mars 2003	295,24
La Fabrique, loyer avril 2003 bibliothèque	166,67
Boivin & Gauvin, pièces ass. eaux	280,09
Bureautique Côte Sud :	
Papeterie	275,67
Contrat service photocopieur	90,33
	366,00
Carquest Pièces d'Autos, pièce camion GMC	31,26
CIB, module télétransmission	
(pour envoi des salaires électroniquement)	517,61
Claude Morin, remb. frais déplacement	65,20
Courrier Purolator ltée, envoi colis	27,93

CSST, cotisation 2003	5 350,01
Cytech Mercier, réparation lumières de rue.	279,05
Daniel Blais, remb. frais repas + déplacement	286,00
Dépanneur Ultra, essence :	
Produit ass. eaux	12,96
Essence service incendie	35,00
Essence voirie	92,89
Produit garage	8,26
	149,11
Desjardins Sécurité Financière, ass. collective avril	1 459,40
Desroches, huile chauffage et diesel:	
Maison de la Paroisse.	2156,62
Garage	993,27
Diesel.	9655,03
	12 804,92
Emco, matériel aqueduc	257,55
Équipement Ind. Polar, pièce équipement	82,65
Équipement Sigma, pièce niveleuse.	94,31
Étienne Blais, remb. frais repas formation	160,00
Excavations Chanel & Fils, enlever neige fossé.	517,61
Filtrum, ensemble de réparation de pompe	314,34
Fortin Sécurité Médic, gants	41,15
Garage J. G. Rémillard, filtre équipement	40,48
Garage Michel Aubé, pièce camion Mack	46,01
Garage Minville inc., pièces camion Mack	61,61
Guy Bouffard, remb. facture, location balai portatif.	376,01
Hydro-Québec :	
Éclairage public mars 2003	569,83
Électricité usine d'épuration.	1 068,30
	1 638,13
Jocelyne Noël, entretien bureau mars	95,00
Laboratoire de Canalisations Souterraines, recherche fuite réseau d'aqueduc.	388,78
Laboratoire de l'Environnement, analyses eau potable, eaux usées.	337,02
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.	171,28
Lemieux, Nolet c.a. senc, honoraires vérification + travail spécial règlement d'emprunt (eau potable).	5 808,77
Les Alarmes Clément Pelletier, service surveillance	165,64

Les Automobiles Chabot, pièce camion Mack	154,55
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom.	92,34
Les Constructions HDF inc., service de bouteur (sillons)	1 026,60
Les Produits ind. Jean-Paul Côté, chlore	774,58
Mack Ste-Foy, réparation camion Mack	414,92
Mario Gaumond, matériel équipement.	421,17
Martin Simard Transport, 26 voyages de neige (correspond à 670,02 m ³ à 0,74\$/m ³)	570,33
Mercier Électrique, réparation lumières rue.	402,24
Motion Industries (Canada), pièce souffleur	44,21
MRC Montmagny :	
Entente inspecteur	4441,50
Numérisation matrice	819,17
Comptes de taxes	207,06
Rôle évaluation	57,98
Collecte sélective	376,42
	5 902,13
Novicom 2000, antenne, haut-parleur radio	223,66
Pagenet, location téléavertisseurs.	314,19
Pétrole Montmagny, huile équipement.	372,82
Peuple Côte Sud, avis public	78,68
Philiias Blais & Fils enr., 42 voyages de neige (correspond à 1 425 m ³ à 0,74\$/m ³)	1 212,96
Pièces d'autos GGM, pièces équipement:	
Niveleuse	14,01
Camion GMC.	23,49
Camion Mack.	67,10
	104,60
Pièces d'équipement Bergor, brosse balai de rue	301,43
Pneus André Ouellet 2000, réparation pneus Ford et Mack.	1 719,79
Praxair, location bouteilles	55,68
Produits de Laboratoires certifiés, matériel équipement	666,80
Propane GRG inc., propane caserne incendie	915,50
Service & Construction Mobile, pièce équipement	43,59
Simon Grégoire, formation premiers répondants	92,00
Soc. Coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers :	
Barrage Morigeau	101,76
Boîtes aux lettres	96,69
Ass. eaux	11,95

Aqueduc	6,89	
Pav. Bédard	12,79	
Local accueil M. Paroisse.....	113,28	
Voirie.....	127,61	
Service incendie.....	463,09	934,06
Supérieur Propane, location bouteille	27,61	
Techno-Lampes inc., fluorescent garage	440,95	
Telus Mobilité, service cellulaire.....	43,88	
Thibault Pontiac, Buick, Cadillac, pièce équipement.....	74,71	
TransDiff, pièces souffleur	295,00	
Unibéton:		
Matériau granulaire, 1 pompe hydraulique	376,14	
Sable et sel.....	1685,82	2 061,96
TOTAL :		149 481,81

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

La 56^e Exposition régionale de Montmagny aura lieu du 6 au 10 août prochain. Tout comme l'an dernier, un panneau publicitaire sera installé en vue sur le site où seront listés tous les commanditaires qui auront contribué. La Société d'agriculture serait heureuse de compter la municipalité parmi ceux-ci.

Le coût est de cinquante dollars (50,00\$) taxes incluses.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

accepte de verser cinquante dollars (50,00\$) à la 56^e édition de l'Exposition régionale de Montmagny pour figurer sur un panneau publicitaire.

DEMANDE D'AJOUT D'UNE LUMIÈRE DE RUE

Un contribuable demande s'il serait possible d'ajouter une lumière de rue aux alentours du 261, chemin Morigeau. Pour situer le Conseil, c'est passé la courbe près d'Emballages L & M.

Plusieurs citoyens prennent des marches dans le secteur et il fait très sombre aussitôt qu'on a dépassé la dernière lumière de rue à cet endroit (elle est située à la sortie de la courbe). Voir sur le plan.

Le secrétaire signale au Conseil qu'il en coûte environ quatre cent vingt dollars (420,00\$) pour installer une lumière de rue et qu'il en coûte environ 0,19\$ par jour pour une lumière de 193 watts/Lumens en consommation énergétique.

CONSIDÉRANT QUE cette demande de lumière de rue répond à la politique municipale concernant l'installation de celle-ci qui est : «une lumière de rue à tous les 2 poteaux»;

CONSIDÉRANT QUE l'aspect sécurité est très important dans cette demande et que, effectivement, plusieurs piétons circulent sur cette voie publique;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reçoit affirmativement cette demande de lumière de rue;

QUE l'endroit où va être installée ladite lumière de rue soit déterminé par le Conseil;

QUE, lorsque l'endroit sera déterminé, le secrétaire achemine la demande à Hydro-Québec.

INFRASTRUCTURES-QUÉBEC

À la séance régulière du 3 mars dernier, le secrétaire a annoncé au Conseil municipal qu'une demande d'aide financière amendée avait été préparée par BPR et envoyée à Infrastructures-Québec. D'ailleurs, une copie de cette demande d'aide financière avait été remise à chacun des élus.

Cette nouvelle demande d'aide financière amendée excluait Berthier-sur-Mer car ils ont trouvé une solution autonome et vont maintenant cheminer seul. Dorénavant, il sera question du projet «Intégration des réseaux d'aqueduc des municipalités de Saint-François et de Saint-Pierre».

La nouvelle demande d'aide financière a été envoyée au programme Infrastructures-Québec le 27 février 2003.

Le 10 mars 2003, Infrastructures-Québec accusait réception de la demande et avisait la municipalité qu'ils procéderaient à son analyse dès que possible.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2002

Une copie des états financiers de la municipalité pour l'année 2002 est remise à chacun des élus pour fin d'approbation.

Le vérificateur, monsieur Yves Lachance, suivant le mandat qui lui a été confié, exprime une opinion sur les états financiers de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2002.

Les revenus de l'exercice 2002 sont de un million six cent cinquante-neuf mille quatre cent soixante-cinq dollars (1 659 465,00\$). Les dépenses de fonctionnement sont de un million quatre cent soixante-neuf mille deux cent vingt-six dollars (1 469 226,00\$).

Les activités financières se chiffrent à ces montants :

Remboursement en capital	152 650,00\$
Transfert à l'état des activités d'investissement	—

L'excédant des activités financières avant affectations se chiffre à trente-sept mille cinq cent quatre-vingt-neuf dollars (37 589,00\$).

Le surplus d'opération pour l'année 2002 est de l'ordre de vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-dix-huit dollars (24 398,00\$).

Les immobilisations au 31 décembre 2002 sont de huit millions six cent vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-un dollars (8 629 981,00\$). La dette à long terme s'élève à trois millions cent soixante-quatre mille six cent quarante et un dollars (3 164 641,00\$). La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante :

Gouvernements du Québec et du Canada	1 442 670,00\$
Partie à la charge des contribuables :	
Une partie de la municipalité	773 068,00\$
Ensemble de la municipalité	948 903,00\$

Le capital engagé au fonds de roulement est de vingt-six mille trois cent quatre-vingt-un dollars (26 381,00\$). Le capital non engagé est de soixante-treize mille six cent dix-neuf dollars (73 619,00\$).

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2002 de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc, vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2002, tel que préparé et soumis par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc;

QU'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DES LOISIRS ST-FRANÇOIS POUR 2002

Une copie des états financiers pour l'année 2002 concernant Les Loisirs St-François de Montmagny inc. est remise à chacun des élus.

Les revenus pour 2002 sont les suivants :

Centre des Loisirs	46 963,00\$
Piscine	4 392,00\$
Contribution municipale	63 575,00\$
Divers	8 464,00\$
TOTAL :	123 394,00\$

Les dépenses pour 2002 sont les suivantes :

Centre des Loisirs	72 957,00\$
--------------------	-------------

Administration	3 113,00\$
Piscine	11 589,00\$
Terrain de jeux et patinoire	33 034,00\$
TOTAL :	120 693,00\$

Donc, l'excédent des revenus sur les dépenses est de deux mille sept cent un dollars (2 701,00\$).

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2002 de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc, vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Lachance

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte le rapport financier de «Les Loisirs St-François de Montmagny inc.» pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2002, tel que préparé et soumis par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc.

QU'une copie de ces états financiers soit remise aux administrateurs siégeant sur le Conseil des Loisirs afin qu'à leur tour, ils puissent les adopter.

NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR 2003

À la séance régulière du 1er mai 2000, la firme Éric Lachance, comptables agréés, en réponse à une demande du Conseil municipal, avait proposé ses services de vérification pour les exercices financiers 2000, 2001 et 2002, aux coûts suivants :

MUNICIPALITÉ	2000:	2 950,00\$ taxes en sus
	2001:	2 950,00\$ taxes en sus
	2002:	2 950,00\$ taxes en sus
LOISIRS	2000:	700,00\$ taxes en sus
	2001:	700,00\$ taxes en sus
	2002:	700,00\$ taxes en sus

Maintenant, Éric Lachance comptables agréés œuvrent sous la bannière «Lemieux, Nolet, comptables agréés senc».

Le secrétaire a demandé à la firme Lemieux, Nolet, comptables agréés senc de faire un prix pour la vérification des états financiers pour l'exercice 2003.

L'offre de la firme est de deux mille neuf cent cinquante dollars (2 950,00\$) taxes en sus et une charge additionnelle de cent vingt-cinq dollars (125,00\$) sera ajoutée pour la présentation aux membres du Conseil s'il y a lieu.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud doit désigner un vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec pour vérifier tous ses livres comptables de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de la firme «Lemieux, Nolet, comptables agréés senc pour vérifier tous ses livres de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2003;

QUE les travaux normaux de vérification des livres pour 2003 soient exécutés pour un montant de deux mille neuf cent cinquante dollars (2 950,00\$), taxes en sus.

Le Conseil municipal demande au secrétaire de s'informer auprès de la firme «Lemieux, Nolet, comptables agréés senc» pour présenter une offre d'honoraires professionnels pour la vérification des livres de la municipalité pour 2004 et 2005 et pour ceux des Loisirs St-François pour 2003, 2004 et 2005.

SOUSSIONS ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Lors de la préparation du budget 2003, le secrétaire avait informé le Conseil municipal qu'il faudrait changer un ordinateur. Celui utilisé actuellement est très très lent car on ajoute constamment des données nouvelles et que les nouveaux logiciels requièrent un équipement plus performant.

La municipalité a acheté le logiciel «Go Mapview» axé strictement sur la géomatique. Ce dernier va être installé prochainement. Le serveur actuel n'étant pas assez puissant pour le recevoir, il serait judicieux de remplacer l'équipement actuel par celui suggéré par la Corporation informatique de Bellechasse, spécialiste dans le domaine.

Le secrétaire a demandé des soumissions sur invitation auprès de deux fournisseurs. Voici les résultats :

Microplus Côte-Sud	2 076,65\$ plus taxes
Multi techniques (RDL) inc.	2 167,93\$ plus taxes

Une copie des soumissions sur invitation est remise aux élus.

CONSIDÉRANT QUE le remplacement d'un ordinateur avait été prévu lors de la préparation du budget 2003;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de deux fournisseurs;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Multi techniques (RDL) inc.» au montant de deux mille cent soixante-sept dollars et quatre-vingt-treize sous (2 167,93\$), taxes en sus;

QUE la soumission de Multi techniques (RDL) inc. est préférée à celle de Microplus Côte-Sud inc. parce que la garantie chez Multi techniques est de trois (3) ans pièces et main d'œuvre sur place tandis que celle chez Microplus est aussi de trois (3) ans mais en atelier ce qui représente une énorme différence;

QUE le soumissionnaire retenu par la municipalité fournisse exactement ce qui apparaissait sur la soumission présentée le 18 mars dernier sauf en ce qui a trait à la carte vidéo qui doit être de 64 meg et non de 32 meg;

QUE Multi techniques (RDL) inc. livre l'équipement dans les meilleurs délais possibles.

PORTE DE GARAGE

Une porte du garage municipal a cédé lors de sa fermeture dans la semaine du 17 mars dernier (elle a 22 ans). Elle est irrécupérable tellement elle est abîmée. Le mécanisme d'ouverture et de fermeture est par contre récupérable. Des prix ont été demandés auprès de deux fournisseurs. Voici la description et le résultat :

description :

- 1 porte 14' x 14' en acier, isolée, rainurée, blanche avec 1 section vitrée à 3 verres thermos 15" x 30"
- 1 ensemble de coupe-froid en pvc blanc

soumission sur invitation:

	Portes	Coupe-froid
• S.C.A. de la Rivière du Sud :	1 235,00\$	72,45\$
• Construction G.P. Martineau :	1 534,00\$	84,00\$

CONSIDÉRANT QUE la porte du garage municipal est abîmée à un point tel qu'elle est irrécupérable;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de deux fournisseurs;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de S.C.A. de la Rivière du Sud au montant de mille trois cent sept dollars et quarante-cinq sous (1 307,45\$ porte et coupe-froid inclus), taxes en sus.

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES DE L'ISLET-MONTMAGNY**

À l'assemblée régulière du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny tenue le 5 mars dernier, le règlement d'emprunt no 04-2003 a été adopté. Ledit règlement d'emprunt décrète l'exécution de travaux pour la disposition de matières résiduelles par la réalisation d'une étude d'impact environnemental et à l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût par emprunt à long terme, n'excédant pas trois cent mille dollars (300 000,00\$) remboursables en vingt (20) ans. Le but de cette étude d'impact environnemental est de trouver un nouveau lieu d'enfouissement technique pour les matières non-recyclables sur le territoire des MRC impliquées. Il ne faut pas perdre de vue que le site actuel d'enfouissement (à l'Anse-à-Gilles) a encore une espérance de vie d'environ 18 à 20 mois. Donc, il est capital de trouver un nouveau lieu d'enfouissement.

Ainsi, la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny demande à toutes les municipalités membres d'approuver ou de refuser ledit règlement d'emprunt par résolution. C'est obligatoire comme procédure car le ministère des Affaires municipales et de la Métropole l'exige.

Une copie dudit règlement d'emprunt est remise aux élus.

CONSIDÉRANT QUE le site d'enfouissement actuel des matières résiduelles non-recyclables à l'Anse-à-Gilles va fermer dans moins de deux (2) ans;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres de la nouvelle Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny ont comme premier mandat de trouver un nouveau lieu d'enfouissement technique;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, en tant que membre de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny (RIGMRLM) approuve l'adoption par la Régie du règlement numéro 04-2003 qui décrète un emprunt à long terme de trois cent mille dollars (300 000,00\$) remboursable en vingt (20) ans pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental en vue de trouver un nouveau lieu d'enfouissement technique.

QUE Monsieur le président et Madame la secrétaire-trésorière du RIGMRLM soient autorisés à signer tous les documents relatifs à ce règlement.

PROJET D'ENTENTE ENTRE «PEINTURES RÉCUPÉRÉES DU QUÉBEC INC.» ET LA MUNICIPALITÉ

«Peintures récupérées du Québec inc.» est une corporation sans but lucratif qui se charge de récupérer des contenants de peinture et des peintures mises au rebut.

Un projet d'entente est soumis au Conseil municipal pour fin d'acceptation.

Voici une liste des produits acceptés et des produits non-acceptés :

produits acceptés

- peinture
- teinture
- peinture à métal
- vernis
- époxy
- laque
- peinture aluminium
- protecteur à bois
- protecteur à maçonnerie

produits non-acceptés

- solvant
- aérosol
- adhésif
- goudron
- peinture granulaire
- peinture industrielle
- peinture de signalisation
- peinture à usage artistique
- tout autre produit non mentionné dans la liste des produits acceptés

Si la municipalité accepte d'adhérer au projet d'entente, cela pourrait être annoncé dans le journal *l'Écho de Saint-François* dès que nous saurons quand ça va débiter. Le Conseil est d'accord.

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, la municipalité se fait demander par ses résidents quoi faire avec les contenants de peinture et de teinture et qu'elle n'avait pour réponse que : «Jetez-les aux ordures»;

CONSIDÉRANT QUE bien des gens se débarrassaient de ces produits, faute d'alternative, en les jetant aux égouts ce qui n'est absolument pas approprié au système de traitement des eaux usées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 accepte et signe l'entente avec «Peintures récupérées du Québec inc.» qui, à titre de corpo-
 ration sans but lucratif, va se charger de récupérer des contenants de peinture et des pein-
 tures mises au rebut;

QUE monsieur le Maire et monsieur le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer ladite entente.

**HONORAIRES PROFESSIONNELS CONCERNANT LE PROJET DE
 L'EAU POTABLE**

La firme BPR présente une facture d'honoraires professionnels concernant le projet
 «Intégration du réseau d'aqueduc pour Berthier-sur-Mer, Saint-François-de-la-Rivière-du-
 Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud».

Voici la répartition des honoraires entre les trois (3) municipalités :

Berthier-sur-Mer	22 965,37 \$
Saint-François	24 897,47 \$
Saint-Pierre	20 651,39 \$
TOTAL :	68 514,23 \$
TPS :	4 796,00 \$
TVQ :	5 498,27 \$
	78 808,49 \$

La firme A. Laforest présente également une facture d'honoraires professionnels pour les
 travaux de recherche en eau réalisés entre novembre 2002 et janvier 2003 sur le territoire de
 la municipalité de Berthier-sur-Mer.

Le montant de la facture s'élève à huit mille trois cent seize dollars et soixante-huit sous
 (8 316,68 \$) taxes incluses et BPR en recommande le paiement.

S'ajoute aux deux comptes d'honoraires précédents un troisième compte d'honoraires.
 Celui-ci est en provenance de BPR et il concerne strictement la municipalité de Saint-
 François pour des travaux réalisés en vue d'aider à économiser de l'eau potable. Cela con-
 cerne également une approche sur l'efficacité des compteurs d'eau en vue de réduire le
 gaspillage de l'eau potable. Ce compte d'honoraires s'élève à mille six cent trente-neuf dol-
 lars et soixante et onze sous (1 639,71 \$), taxes incluses.

CONSIDÉRANT QUE le compte d'honoraires de la firme A. Laforest a été examiné
 et par BPR et par les membres du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les deux comptes d'honoraires de la firme BPR ont été
 examinés par les membres du Conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 accepte de payer, en tant que maître d'œuvre du projet, les deux comptes de BPR et le
 compte de A. Laforest;

QU'une copie des comptes d'honoraires concernant la municipalité de Berthier-sur-Mer
 lui soit envoyée et qu'il en soit de même avec la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

ENTENTE DE PROTECTION INCENDIE (À TITRE INFORMATIF)

Le chef pompier, monsieur Sylvain Lamonde, a rencontré ces dernières semaines les chefs des municipalités de Berthier-sur-Mer, Montmagny, Saint-Vallier et Saint-Raphaël. Le but de cette rencontre était d'en arriver à signer une entente relative à l'établissement d'un plan de couverture du territoire. Brièvement expliqué, cela signifie que si, par exemple, Saint-François est appelé à éteindre un incendie sur le territoire de Saint-Pierre, Saint-François serait couvert par Saint-Vallier si jamais il se déclarait en même temps un incendie sur son territoire.

À date, les municipalités de Saint-Raphaël et Montmagny ont répondu favorablement par voie de résolution. Saint-François est en attente des réponses de Saint-Vallier et Berthier-sur-Mer. Cela ne devrait pas trop tarder.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

La Société de Conservation du Patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire faire appel au programme de développement des ressources humaines «Placement carrière-été 2003» afin d'obtenir pour cet été les services d'un(e) étudiant(e).

Le travail à faire comprend deux volets : en tout premier lieu, cette personne aurait la responsabilité de continuer d'inscrire à l'ordinateur (logiciel Access) les répertoires des notaires de la région; dans un deuxième temps, elle se tiendrait disponible pour accompagner les groupes désireux de visiter le site institutionnel et de recevoir des informations supplémentaires sur l'historique et l'architecture des édifices patrimoniaux.

La Société de Conservation du Patrimoine a rempli le formulaire requis pour participer au programme. La demande adressée au développement en ressources humaines consiste en l'engagement d'une personne pour une période de seize (16) semaines à trente-cinq (35) heures par semaine et à un taux de 10,00 \$ / heure. Le programme subventionne à 100 % toute la partie du salaire minimum (charges sociales incluses) ce qui représente quatre mille six cent quatre-vingt-huit dollars (4 688,00\$). La Société de Conservation a à assumer le reste, ce qui représente mille sept cent trente-quatre dollars (1 734,00\$).

La question de la Société de Conservation du Patrimoine est la suivante : «Est-ce que la municipalité accepterait de payer la partie du salaire qui n'est pas couverte par le programme *Placement carrière-été 2003*, soit 1 734,00\$ si, évidemment, la demande adressée à *Placement carrière-été 2003* est retenue.»

CONSIDÉRANT QUE la Société de Conservation du Patrimoine existe grâce à une poignée de bénévoles qui se passionnent sur l'histoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ces bénévoles ont à cœur de faire connaître Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE bien des municipalités nous envient d'avoir une Société de Conservation du Patrimoine qui est aussi active;

CONSIDÉRANT QUE la Société a fait une demande à «Placement carrière-été 2003» afin d'embaucher une personne ressource principalement pour inscrire le répertoire des notaires de la région sur logiciel Access;

CONSIDÉRANT QUE la Société n'a pas les moyens de payer la partie non subventionnée du programme qui est d'environ mille sept cent trente-quatre dollars (1 734,00\$) si, évidemment, la demande est acceptée;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de fournir la partie non subventionnée à la Société de Conservation du Patrimoine si, évidemment, la demande adressée à *Placement carrière-été 2003* est retenue.

DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure est présentée par le contribuable demeurant au 1353 chemin St-François Ouest (lot P-123).

Cette dérogation consiste à permettre l'implantation d'une laiterie à moins de 50 mètres de la ligne avant, soit à 36,5 mètres et permettre l'implantation d'un bâtiment abritant un mélangeur à grains à moins de 50 mètres de la ligne avant, soit à 38,5 mètres.

La demande de dérogation mineure a été publiée dans un hebdomadaire régional.

Le comité consultatif d'urbanisme a été saisi du dossier par l'inspecteur municipal. Une réunion s'en est suivie. Le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la dérogation.

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accepter la dérogation mineure présentée par monsieur Fernand Gagnon, résidant au 1353 chemin St-François Ouest;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation mineure n'a aucun impact négatif sur le voisinage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Réналd Roy
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte que soient implantés :

- une laiterie à moins de 50 mètres de la ligne avant, soit à 36,5 mètres
- un bâtiment abritant un mélangeur à grains à moins de 50 mètres de la ligne avant, soit à 38,5 mètres.

INTERNET HAUTE VITESSE

Telus Québec répond à la lettre que la municipalité lui a adressée le 11 mars dernier en ce qui concerne son intérêt de disposer du service Internet haute vitesse.

Telus Québec a le désir de rendre ce service accessible à l'ensemble de ses clients et ce, le plus rapidement possible. Toutefois, le coût actuel de la technologie requise pour offrir ce service limite la possibilité de l'implanter de façon rentable dans des villes où la densité de la population est très faible.

Actuellement, ils explorent différentes avenues pour contourner ce problème telles l'analyse d'autres technologies, le pré-abonnement au service et un partenariat potentiel entre les villes et Telus Québec.

Bref, Telus Québec compte faire le point sur ce dossier à la fin du 2^e trimestre 2003. Les résultats seront envoyés aux municipalités qui ont manifesté de l'intérêt pour le service Internet haute vitesse.

HYDRO-QUÉBEC (SUBVENTION)

La municipalité a effectué des travaux d'enfouissement des fils électriques, sur son site institutionnel, au printemps et à l'été 2002.

Hydro-Québec disposait d'un programme d'enfouissement des réseaux de distribution d'électricité et plus spécifiquement du volet 3 qui s'adressait aux sites d'intérêts patrimoniaux.

La municipalité a adhéré au programme et sa demande a été acceptée. Pour l'enfouissement des fils électriques, Telus Québec et Vidéotron ont été mis à contribution en plus évidemment d'Hydro-Québec. Les travaux ont été faits en grande majorité en régie interne. De fait, Telus Québec, Hydro-Québec et Vidéotron ltée ne se sont occupés que de la partie aérienne (non-civile) des raccordements et de la vérification de la qualité des travaux. La municipalité s'est occupée de la partie excavation (partie civile) et du remblayage.

Le 28 janvier 2003, le secrétaire a acheminé à Hydro-Québec une copie de toutes les factures reliées aux travaux d'enfouissement. De plus, il y était joint le temps global des employés municipaux et les coûts d'utilisation de la machinerie.

Mme Johanne Nolet qui s'occupe du dossier à Hydro-Québec a avisé le secrétaire, par voie téléphonique, qu'il y avait des sections de travaux qui ne sont pas directement reliées à l'enfouissement des fils électriques. Aussi le secrétaire, avec l'aide du chef d'équipe, a identifié ces sections et les matériaux correspondants. Une nouvelle correspondance corrigée a été envoyée le 12 février 2003.

La responsable du dossier à Hydro-Québec, madame Nolet, accompagnée d'un collègue, sont venus rencontrer le secrétaire et le chef d'équipe le 14 mars dernier. Ils ont remis un dossier très étoffé dans lequel ils présentent le montant de la subvention qu'ils comptent remettre à la municipalité. Ce dossier vous est remis. Prenez-en connaissance. De son côté, Hydro-Québec attend une approbation de la part de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE les travaux civils d'enfouissement des réseaux câblés sur le site institutionnel sont complétés, exception faite du resurfaçage;

CONSIDÉRANT QUE vous rembourserez à 50 % les coûts de resurfaçage sur présentation de pièces justificatives (bordereaux de contrat);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme
APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte votre contribution de quatorze mille cent quatre-vingt-trois dollars et quatre-vingt-dix-sept sous (14 183,97\$) pour les travaux civils nécessaires à l'enfouissement du réseau d'Hydro-Québec;

QUE la présentation de deux factures soit étudiée par Hydro-Québec parce que la municipalité croit qu'elles sont éligibles au programme :

Blocs de béton Montmagny enr.	1 265,28\$
Fortier 2000 ltée	672,32\$

**PROJET D'ENTENTE SÉCURITÉ INCENDIE ET PROJET D'ENTENTE
POUR L'EAU POTABLE AVEC SAINT-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**

PROJET D'ENTENTE POUR L'EAU POTABLE

La firme BPR avait calculé la valeur résiduelle des installations existantes sur le territoire de la Municipalité de Saint-François et qui va servir à alimenter Saint-Pierre en eau potable. Hors, la firme BPR s'est trompée dans le calcul des valeurs résiduelles et présente une nouvelle annexe C. Une photocopie de la nouvelle annexe est remise aux élus.

Brièvement, cela signifie que la municipalité de Saint-Pierre aura à verser une quote-part additionnelle dans le but que chacune des parties à l'entente détiennne, à l'échéance de celle-ci, des intérêts proportionnels à leur débit réservé et ce, à l'égard de l'ensemble des immobilisations à caractère intermunicipal (barrage-réservoir, poste de chloration, conduite d'aménée, etc.).

PROJET D'ENTENTE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Présentation au Conseil municipal d'un projet d'entente en matière de protection incendie avec la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

Une copie dudit projet d'entente est remise à chacun. De plus, il y est joint une copie de tout l'inventaire dont dispose la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en équipement incendie.

Une rencontre entre les Conseils de Saint-François et Saint-Pierre est prévue pour jeudi le 10 avril à Saint-François.

ENTRAIDE PASCAL-TACHÉ (ASSOCIATION DE PERSONNES HANDICAPÉES)

Le souper annuel de l'Entraide Pascal-Taché aura lieu dimanche le 27 avril 2003, à la polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny, sous la présidence d'honneur de monsieur Daniel St-Pierre, maire de Saint-Aubert et directeur général d'Horisol.

En cette année 2003-2004, l'association met l'accent sur la famille. À l'occasion de ce souper, madame Mariette Roy, professeur au Cégep Lévis-Lauzon, traitera spécifiquement de la famille comme étant «une valeur à conserver».

Le prix est de vingt-cinq dollars (25,00\$) le couvert. Une réponse avant le 17 avril serait appréciée. L'année dernière, la municipalité avait retenu deux (2) cartes.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient deux (2) cartes pour participer à l'activité bénéfique de l'Entraide Pascal-Taché le 27 avril 2003 à la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est présenté à l'effet que lors d'une prochaine réunion, un règlement imposant une taxe spéciale pour le recouvrement des frais relatifs à des travaux de nettoyage et/ou d'entretien et/ou d'aménagement de cours d'eau municipaux soit adopté.

Ce règlement est rendu nécessaire suite aux travaux effectués dans le cours d'eau Théberge. Le coût de ces travaux, qui s'élève à quatre mille cent sept dollars et trente-huit sous (4 107,38\$) va être acheminé à Ferme du Patrimoine enr. sous forme de compte de taxe spéciale afin qu'elle puisse avoir droit à un remboursement de taxes.

Une copie du projet de règlement est remise aux élus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
L'APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'il va y avoir un règlement à adopter lors d'une réunion subséquente;

QUE ledit règlement va consister à imposer une taxe spéciale pour le recouvrement des frais relatifs à des travaux de nettoyage et/ou d'entretien et/ou d'aménagement de cours d'eau municipaux à Ferme du Patrimoine enr.

ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX

Présentation du compte d'honoraires de la firme «Lavery, De Billy» dans le dossier des équipements supralocaux. Le compte d'honoraires total s'élève à cinq cent quarante-neuf dollars et quatre-vingt-huit sous (549,88\$) au niveau de la MRC excluant la Ville de Montmagny. Sur ce total, la Municipalité de Saint-François doit en assumer un montant de quatre-vingt-sept dollars et quarante-trois sous (87,43\$). Ces répartitions de coûts d'honoraires, le secrétaire le rappelle, sont en fonction de la richesse foncière uniformisée de chacune des municipalités composant la MRC de Montmagny exceptée bien sûr la Ville de Montmagny qui est l'opposant dans ce dossier.

CONSIDÉRANT QUE la répartition des coûts dans le dossier des équipements supralocaux relève d'une entente prise entre les municipalités composant la MRC de Montmagny exceptée la Ville de Montmagny;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
L'APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de payer la somme de quatre-vingt-sept dollars et quarante-trois sous (87,43\$) à la firme «Lavery, De Billy» qui la représente dans ce dossier.

PROGRAMME D'AIDE AU TRANSPORT ADAPTÉ

En 2002, le ministère des Transports du Québec modifiait le Programme d'aide au transport adapté aux personnes handicapées, comprenant entre autres un volet souple à l'intention des municipalités de moins de 10 000 habitants, actuellement non desservies par un service de transport adapté.

Le secrétaire présente aux élus les modalités d'application du volet souple. Ainsi, pourriez-vous mieux juger si la municipalité doit adhérer à ce programme d'aide ou non.

Avant d'adhérer à ce programme d'aide au transport adapté aux personnes handicapées, la municipalité s'interroge à savoir s'il y a de la demande pour ça. Lors de la prochaine parution du journal l'Écho de Saint-François, il faudrait qu'il y ait publication du programme existant et il faudrait que les gens visés se rapportent au bureau municipal. Ainsi, la municipalité pourrait dénombrer sur son territoire les personnes souffrant d'une incapacité quelconque et qui pourraient rencontrer les exigences dudit programme.

DOSSIER DES ASSURANCES (À TITRE INFORMATIF)

En réponse à cette crise de l'assurance, la Fédération Québécoise des Municipalités offre une solution simple, structurante et durable: «la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) qui fera de vous l'actionnaire de votre propre compagnie d'assurance». Ce projet est connu

du MAMM et a été déposé à l'Inspecteur général des institutions financières. D'ici quelques semaines, un projet de résolution sera présenté aux municipalités pour obtenir leur appui.

Le secrétaire rappelle au Conseil municipal que les assurances générales de la municipalité viennent à échéance le 15 mai prochain. Donc, il serait très étonnant que l'on reçoive, avant l'échéance de nos assurances, le projet de résolution en provenance de la FQM. Alors, qu'est-ce que le Conseil décide? Les trois (3) dernières années, la municipalité a été en soumissions publiques et les trois dernières années, il n'y a eu qu'un soumissionnaire qui a soumissionné soit le Groupe PMT Assurances sans compter que la municipalité a déboursé de l'argent en confiant la préparation de son cahier de charges à une firme spécialisée (Gestarisques inc.).

Le secrétaire rappelle au Conseil que l'article 936.2 du Code municipal dit ceci :

«Un contrat d'assurance adjudgé par soumissions pour une période inférieure à cinq (5) ans peut, à son échéance, être reconduit sans demande de soumissions pour une ou plusieurs périodes qui, ajoutées à celle prévue lors de l'adjudication, n'excèdent pas cinq (5) ans. Les primes peuvent, après la période initiale, être modifiées pour la durée d'une nouvelle période.»

Voulez-vous vous prévaloir de cet article?

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OMH DE SAINT-FRANÇOIS POUR L'ANNÉE 2002

revenus	122 757 \$
dépenses	224 691 \$
déficit	101 934 \$
partage du déficit:	
shq (90%)	91 741 \$
municipalité (10%)	10 193 \$

Le Conseil de l'OMH de St-François a approuvé ces états financiers pour l'année 2002 lors d'une réunion tenue le 11 mars dernier.

Comme la municipalité finance 10% du déficit d'opération, elle a également son mot à dire sur l'approbation desdits états financiers.

ATTENDU QUE le rapport des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, préparé par monsieur Yves Lachance c.a., vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002, est déposé et remis en résumé aux membres du Conseil municipal;

ATTENDU QUE ces états financiers ont été présentés également aux administrateurs de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour fin d'acceptation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le rapport des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2002 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sur lequel il est démontré des revenus totalisant cent vingt-deux mille sept cent cinquante-sept dollars (122757\$), des dépenses globales de deux cent vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-

onze dollars (224 691\$), laissant ainsi un déficit de cent un mille neuf cent trente-quatre dollars (101 934\$) sur lequel la Société d'habitation du Québec participe pour un montant de quatre-vingt-onze mille sept cent quarante et un dollars (91 741 \$) soit 90% et la municipalité pour un montant de dix mille cent quatre-vingt-treize dollars (10 193\$) soit 10%.

MANDAT DU CHEF POMPIER

Le terme d'un an de monsieur Sylvain Lamonde à titre de chef pompier de la brigade incendie de Saint-François s'est terminé officiellement le 13 mars dernier. Il est dit dans les règlements de la régie interne que le choix du chef pompier doit être fait par le Conseil municipal. Alors, le Conseil décide :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est satisfaite du travail de monsieur Sylvain Lamonde à titre de chef pompier de sa brigade incendie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide de renouveler le mandat de monsieur Sylvain Lamonde pour un autre terme d'un an à titre de chef pompier de la brigade incendie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et quarante-cinq minutes.

Adopté à l'unanimité

Pierre Jean, Maire suppléant

Yves Laflamme, Secrétaire-trésorier

Un premier salon des aînés voyageurs à Montmagny

Un premier salon du voyage s'adressant aux aînés se tiendra à Montmagny le 23 mai prochain.

Présenté au Centre sportif Le Bûcheron, de 9 h à 16 h, le salon des Aînés voyageurs offrira aux participants de la visite de nombreux kiosques grâce à la participation d'organismes et d'entreprises touristiques de la région Chaudière-Appalaches.

Un volet causerie pour les 50 ans et plus et leurs amis complètera l'information à transmettre. En voici la programmation :

- 10 h Différents circuits avec le Groupe Voyages Québec
- 11 h 15 Les assurances en voyage
- 12 h Fêtes et festivals de la Côte-du-Sud
- 13 h 30 «Prends-tes souliers et marche»
- 14 h 30 Conduire une automobile en toute sécurité
- 15 h 30 Le Parc régional des Appalaches

Les personnes qui désirent obtenir un transport gratuit pour participer au salon doivent contacter Solidarité-Transport au 248-5045. Les gens qui désirent se restaurer sur place doivent réserver leur lunch (format boîte à lunch) avant 11 heures le jour de l'événement en se procurant leur billet au coût de 6\$.

Ce salon du tourisme est organisé par l'office du tourisme de la Côte-du-Sud et la Table des aînés de la MRC de Montmagny en collaboration avec la Coopérative de Services à domicile de la MRC de Montmagny.

Pour information : 259-2531 ou 248-9510.

AUTOPRO CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 41 ANS D'EXPÉRIENCE



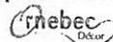
une division de



**TERRASSEMENTS
Joncas**
& Frères inc.

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager

 vous offre une variété

d'ornements de parterre telles:

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs

modèles de différentes grandeurs qui sauront

agrémenter votre décor.



Venez nous voir!

Près de la sortie 369
de l'autoroute 20
115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBQ: 2552 189929

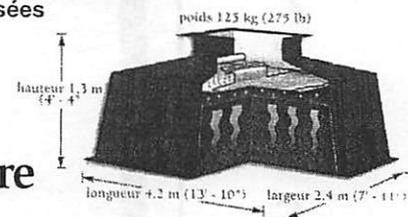
POUR MIEUX VOUS SERVIR,
NOUS SOMMES OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H À 17 H
ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE
DE 10 H À 16 H

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé
pour traiter vos eaux usées

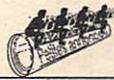


le
Biofiltre



SPÉCIALISTE EN:

- ✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT
 - ✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER
 - ✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION
- De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé
- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE



Petites annonces

SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre mes services pour faire de l'entretien ménager ou autres travaux domestiques.

Line Thibodeau: 259-2731.

.....

À VENDRE

Balançoire 4 places avec toit en bois.

Orgue Yamaha très propre.

Motoneige Yamaha 340, 1979.

Le tout prix à discuter.

Tél.: 259-2418.

.....

Alcooliques anonymes

Si tu as des problèmes avec l'alcool,
Alcooliques Anonymes pourrait t'aider.

Blaise, 259-7040

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE

ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7700

Sans frais: 1 800 463-4877



O bonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

259-7728

L'observance: connaissez-vous?

L'observance au traitement, c'est de suivre à la lettre toutes les recommandations thérapeutiques pour le traitement d'une maladie.

Cela signifie prendre le bon médicament, à la bonne dose, au bon moment, pendant la bonne période de temps et de la bonne façon.

Vous avez de la difficulté à vous rappeler de prendre vos médicaments? Peut-être vous causent-ils des effets secondaires? Vous n'êtes pas convaincu de la nécessité de prendre vos médicaments régulièrement? Discutez-en avec votre pharmacien. Il pourra vous guider, vous apporter son soutien et vous donner des conseils et des trucs pratiques pour vous aider.

Pour vous assurer d'un bon contrôle de votre maladie, votre médecin doit vous rencontrer régulièrement. Ces rendez-vous sont très importants. C'est à ce moment que vous pouvez faire part des bienfaits de votre traitement ou des désagréments qu'il occasionne.

En renouvelant vos ordonnances, à chaque mois, vous avez l'opportunité de discuter avec votre pharmacien de votre traitement et de vos inquiétudes. N'hésitez pas à lui poser des questions. Son rôle est de vous conseiller et de vous aider dans votre démarche vers une meilleure santé.

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

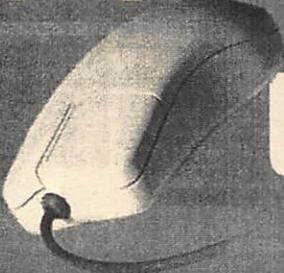
Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE

CONCOURS

L'automatisation
et moi,

ÇA CLIQUE!



Entre le 1^{er} mai et le 15 juin 2003,
adhérez à un service automatisé Desjardins.

À GAGNER :

- certificats-cadeaux de 50 \$
chaque semaine.
- un des 16 ordinateurs d'une valeur
d'environ 1500 \$ chacun.



Desjardins

Règlements disponibles

à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud



Desjardins

Caisse populaire Desjardins
de la Rivière du Sud